



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	CHAPELLE POISSONIERE	Numéro	34777U5
Adresse du site	44, avenue de la porte des Poissonniers	Hauteur	R + 7 (21 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/800/900/1800/2100/2600)		
Complément d'info	Un autre opérateur déjà présent sur le site Free (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	02/08/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	07/08/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	02/11/2019

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange envisage l'implantation d'un relais sur cet immeuble.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes couvrant 3G/4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 30°, 130° et 260°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	6° à 8°
Estimation	Azimut 30° < 1 V/m ; azimuts 130° et 260° < 4 V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers	Établissement particulier < 1 V/m à 1,5 m de hauteur		

Incidence visuelle

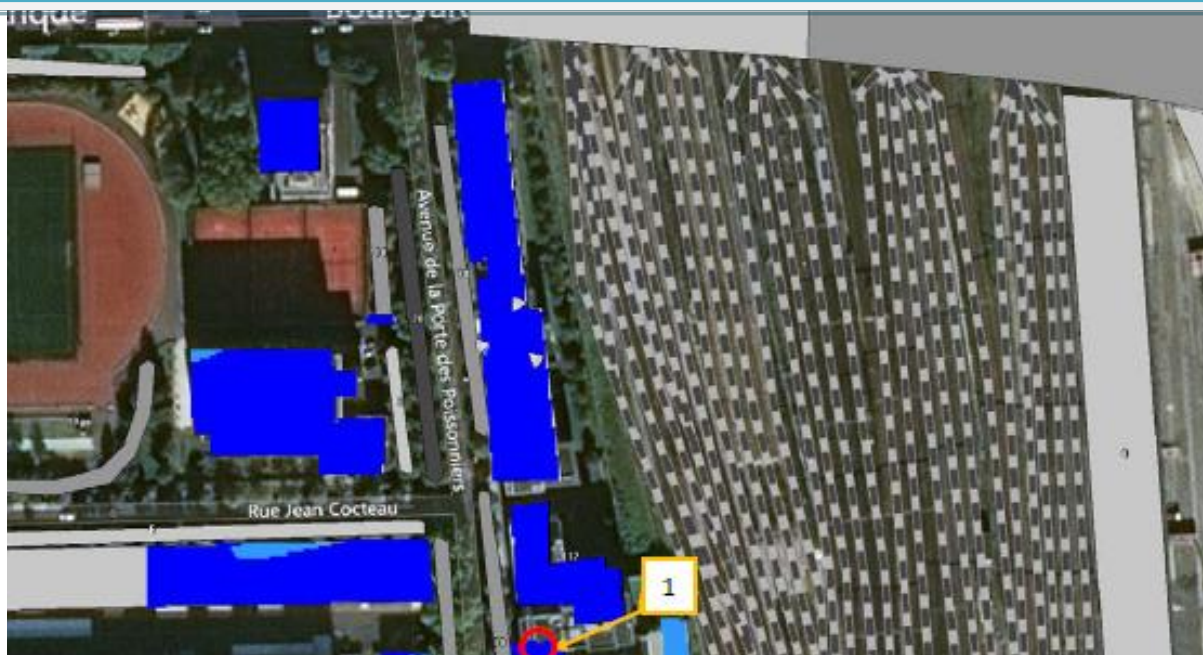
Intégration antenne	Trois antennes octa-bandes seront fixées sur trois mâts en drapeau contre l'édicule (130°) et l'acrotère (30° et 260°).
Zone technique	Les équipements techniques seront placés au niveau de la terrasse du bâtiment, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	25,78 m azimut 30° ; 24,88 m azimut 130° ; 24,46 m azimut 260°

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

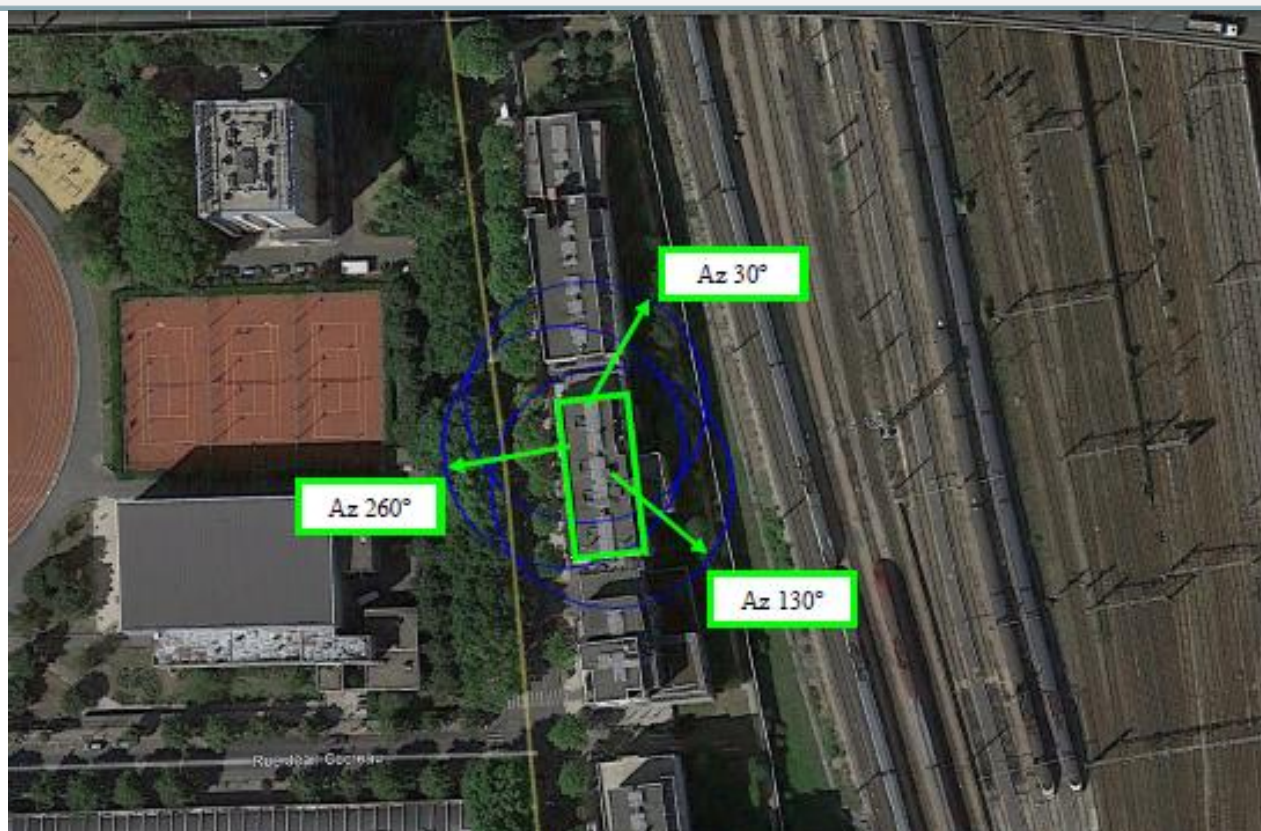
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



	Type	Nom	Adresse	Niveau estimé
1	Crèche	Crèche Collective	12, Avenue Porte des Poissonniers - 75018 PARIS	1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m.
La hauteur correspondante est de 27 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m.
La hauteur correspondante est de 12 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m.
La hauteur correspondante est de 18 m.



	Azimut 30°	Azimut 130°	Azimut 260°
Niveau maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	27m	18m	12m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Etat de l'existant :



Etat projeté :

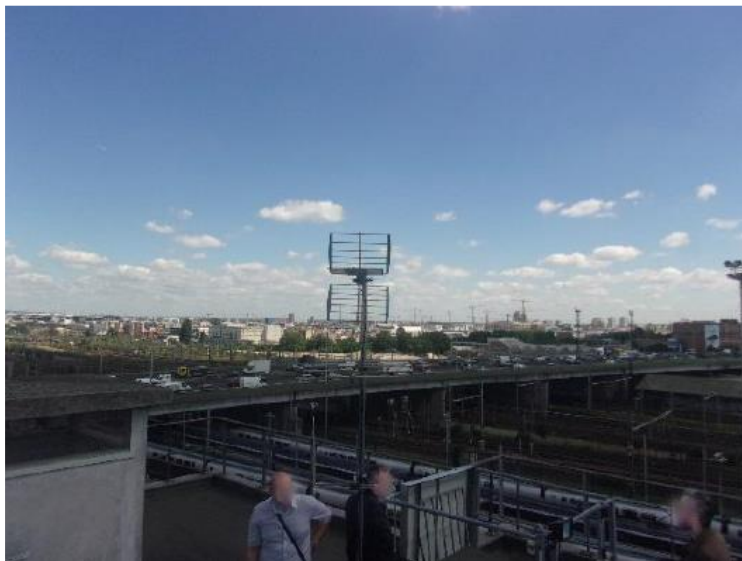
Antenne Orange (S1) fixée sur mât contre l'acrotère.



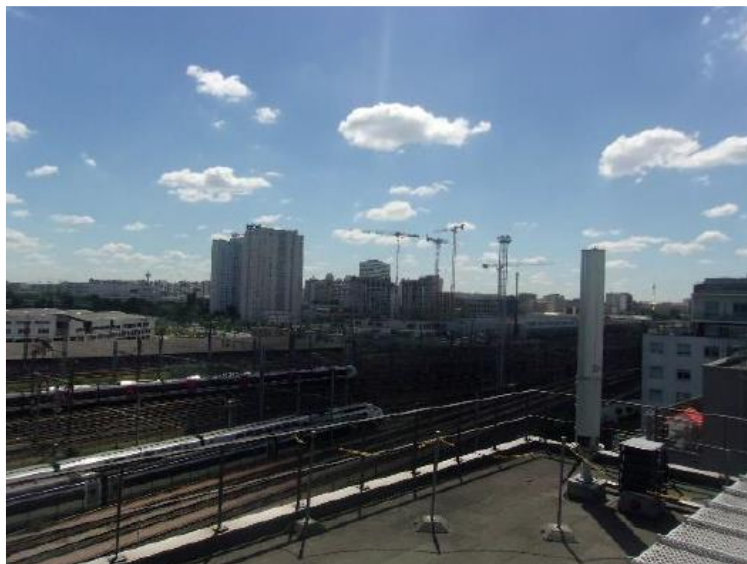
Antenne Orange (S3) fixée sur mât contre l'acrotère.

Vue des Azimuts

AZIMUT 30°



AZIMUT 130°



AZIMUT 260°

